

VTOPIAE INSVLAE FIGVRA

INSPÉ Institut national supérieur

du professorat et de l'éducation

Université de Strasbourg

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Sommaire

| | |
|---|---------|
| <i>Attention ! Chantiers en cours</i> | page 3 |
| <i>Partie 1 : la qualité pour boussole</i> | page 7 |
| 1.1 Une politique d'innovation pédagogique ambitieuse | page 8 |
| 1.2 L'évolution des formations | page 13 |
| 1.3 Le processus d'individualisation de la formation : déploiement de l'approche par compétences (MEEF 1^{er} degré et 2nd degré) | page 15 |
| 1.4 Des ajustements de l'actuelle offre de formation à la préparation de la nouvelle offre de formation 2024-2028 | page 15 |
| 1.5 Le développement de la recherche | page 16 |
| 1.6 Le dynamisme de l'international | page 19 |
| 1.7 La qualité de l'accueil | page 20 |
| 1.8 Une communication efficace | page 21 |
| <i>Partie 2 : des partenaires pour compagnons de route</i> | page 23 |
| 2.1 Le partenariat avec l'Éducation nationale | page 24 |
| 2.2 Les partenariats avec les composantes disciplinaires de l'Unistra et avec l'UHA | page 25 |
| 2.3 Les partenariats hors Éducation nationale et l'ouverture sur le milieu professionnel | page 26 |
| 2.4 Les partenariats financiers | page 27 |
| 2.5 La constellation des partenaires de l'INSPÉ | page 28 |
| 2.6 Le partenariat avec le GAFE : l'engagement étudiant | page 30 |
| <i>Partie 3 : les environnements de travail comme lieux du voyage</i> | page 31 |
| 3.1 Des actions pour préserver l'environnement menées au quotidien | page 32 |
| 3.2 Une nouvelle construction en cours sur le campus de la Meinau, respectueuse de l'environnement | page 32 |
| 3.3 Une évolution du patrimoine soucieuse d'une gestion responsable de l'environnement et visant l'amélioration continue des environnements de travail | page 34 |
| 3.4 L'attention portée aux personnels à travers la prévention des risques psycho-sociaux | page 35 |
| 3.5 La convivialité au cœur de l'activité de l'amicale des personnels | page 36 |
| <i>Annexes</i> | page 37 |

Attention ! ChantierS en cours

Porter un regard rétrospectif sur les réalisations annuelles de l'INSPÉ revient à faire une fois encore le constat d'un vaste chantier en cours, à plus d'un titre. L'étrange sentiment que nous pouvons avoir dans cet Institut d'être en permanence dans une année transitoire ou de changements se prolonge pour 2021-2022 - mais aussi après sans aucun doute - et se matérialise en trois dimensions, si l'on peut ainsi le décrire. Au plan bâti-mantaire, le site de la Meinau connaît un double chantier de construction : le groupe scolaire qui abritera nos futurs nouveaux voisins et l'extension du site, tant attendue, pour répondre à nos besoins. Concernant l'offre de formation, alors que se mettent en place les formations dédiées aux nouveaux professeurs stagiaires issus des concours rénovés, dernière étape de la récente réforme de la formation des enseignants, nous avons commencé à travailler aux évolutions de l'offre dans le secteur des Sciences de l'éducation et de la formation. Enfin, une démarche participative a été amorcée en 2022 visant à définir les nouveaux axes de la stratégie à venir de notre institut pour la période 2024-2028. La démarche a été repensée dans le but de faire contribuer - davantage que par le passé - les personnels à la réflexion sur l'évolution des grands projets portés par l'INSPÉ et à l'élaboration des futurs objectifs de la composante. L'aménagement des emplois du temps libérant cinq journées de cours au 1^{er} semestre de l'année universitaire 2022-2023 a permis aux personnels - les étudiants étaient invités - de participer à des formations et à des commissions internes thématiques (enseignements et innovation, insertion professionnelle, partenariats avec le monde socio-économique, vie scientifique, relations internationales, personnels et moyens, sites) et ainsi de proposer des éléments de la prochaine stratégie de l'INSPÉ.

En attendant les « ajustements » ou l'éventuelle prochaine réforme de la formation des enseignants, selon la volonté politique qui a été annoncée¹, nous avons baptisé ce mouvement permanent : « processus d'amélioration continue » ! Il faut prendre cette expression à la fois pour ce qu'elle dit de façon positive, mais aussi avec une saine distance que l'histoire de la formation des enseignants appelle nécessairement. Pour éviter le vertige que peuvent procurer ces mouvements de transformation réitérés depuis plus de dix ans, l'expression a le mérite de souligner la pertinente intention qui est celle de notre institut : au-delà des réformes de structure qui nous sont imposées, c'est bien une réflexion régulière sur les contenus et les modalités du travail qui sont gages du développement de la qualité de nos actions.

Cette ambition concerne tout d'abord un défi à relever dans les prochains temps, celui d'augmenter l'attractivité de nos formations, aussi bien pour les Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation que dans le domaine des Sciences de l'éducation et de la formation ou en Information-Communication. Cette attractivité est tout d'abord liée à la qualité des enseignements et de la recherche que déploient les collègues affectés dans notre composante universitaire. Le présent rapport porte témoignage des efforts en ce sens. Cependant cette attractivité est aussi elle-même liée à l'attractivité des métiers auxquels nous préparons. En ce sens, les journées d'étude qui se sont tenues les 12-13 octobre derniers, comme les événements en préparation pour avril 2023, viennent étayer d'utiles perspectives même si la réalité est têtue, avec notamment la baisse significative des inscrits aux concours de 2023 de l'Éducation nationale (par rapport aux inscrits de 2021). L'enjeu est de taille et concerne l'ensemble des composantes universitaires engagées dans la formation des enseignants, l'état employeur au niveau local ainsi qu'au

¹ Pap Ndiaye, « Pourquoi nous devons réformer l'école », *Le Monde* du 23 décembre 2022 : le ministre de l'Éducation nationale a donné plusieurs raisons justifiant la perspective de nouvelles réformes à conduire au sein de l'institution scolaire et des déclarations antérieures ont évoqué l'hypothèse d'un recrutement de professeurs des écoles au sortir de la Licence.

plan national. L'enjeu de l'attractivité est également fort dans le secteur des Sciences de l'éducation et de la formation : situation rare en France, notre institut a la particularité de porter à Strasbourg ce domaine de connaissances et la formation aux métiers qui s'y rapportent. C'est là aussi que se porte notre action en termes d'insertion professionnelle. Des chantiers sont ainsi ouverts et conduits sur plusieurs fronts.

Un voyage immobile vers une utopie

Ces chantiers en cours évoquent une autre image pour rendre compte de ce qui se vit à l'INSPÉ, celle d'un voyage immobile vers une utopie. **Immobile** car le déplacement se réalise bien plus au plan des idées que celui de la géographie physique, si l'on excepte les nécessaires déplacements physiques entre les différents sites de formation. **Voyage** car cet effort constant d'amélioration continue, cette situation récurrente d'injonctions au changement font de tous les personnels affectés à l'INSPÉ des voyageurs, tant ils doivent s'adapter en permanence aux cultures de leurs partenaires ainsi qu'à des règles ou des directives – voire des lois – qui elles-mêmes varient, dessinant un paysage professionnel lui-même changeant. **Voyage vers une utopie** qui est celle, bien sûr, de la formation idéale dont la perfection s'avère tout aussi évidemment inatteignable. En effet, il faut bien considérer que l'essentiel des débouchés professionnels auxquels l'INSPÉ peut mener relève de ce que l'on nomme des métiers adressés à autrui, comme le sont les métiers de l'enseignement, de l'éducation, de la formation ou encore de la santé. Or si l'on adhère à la formule freudienne des « trois métiers impossibles », où éduquer rejoue gouverner et analyser en ce que la pratique de ces trois « arts » assure toujours leurs praticiens « d'avoir un succès insuffisant² », il semble tout aussi certain que former des ensei-

² Mireille Cifali, « Métier « impossible » ? une boutade inépuisable », Le Portique [En ligne], 4 | 1999, mis en ligne le 11 mars 2005, consulté le 24 février 2015. URL : <http://leportique.revues.org/271>

gnants, des éducateurs ou des formateurs nous expose d'autant plus à un succès insuffisant. En ce sens réside la part utopique de notre action. En ce sens résident d'emblée les limites des réformes successives.

Pour autant, le voyage immobile vers cette utopie nous conduit-il à faire du surplace ? Sûrement pas. Le précédent rapport d'activité de l'INSPÉ valant pour 2018-2021 et le présent rapport montrent « ce qui avance » et ce qui nous permet d'aller de l'avant. Pour l'année 2021-2022, et pour effectuer ce voyage professionnel, les lecteurs et lectrices verront en quoi la qualité est la boussole de l'INSPÉ, quels sont ses compagnons de route et dans quelle mesure les lieux du voyage immobile créent du mieux-être. L'ensemble des actions et des réalisations évoquées à la suite ne saurait exister sans l'engagement des personnels de la composante : qu'ils et elles soient ici, une nouvelle fois, remerciés.

Philippe Clermont – Décembre 2022

Partie 1

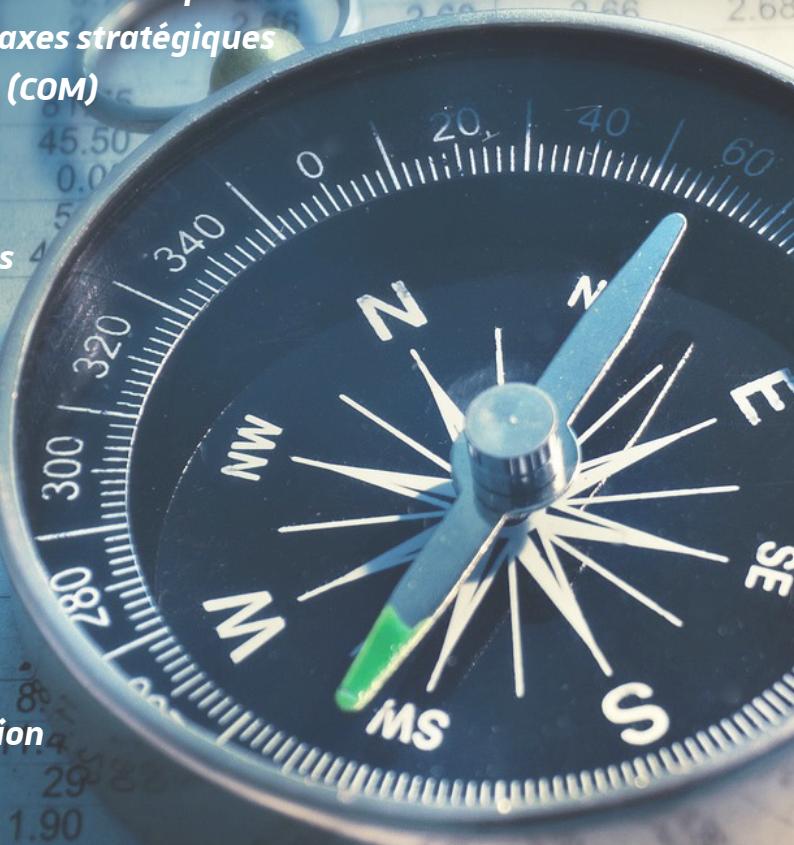
La qualité pour boussole

Tout au long de l'année, la qualité, entendue comme un processus d'amélioration continue, est restée l'un des axes stratégiques majeurs du contrat d'objectifs et de moyens (COM) de l'INSPÉ.

Pour atteindre l'objectif de renforcement de la qualité des formations, deux directions ont été priorisées en 2022 / 2023 : l'innovation pédagogique et la poursuite du processus d'individualisation des parcours de formation.

Les conseils de perfectionnement organisés pour chaque formation ont également contribué à cette démarche, en permettant au plus grand nombre de s'exprimer et de contribuer à l'amélioration des formations.

La qualité se déploie aussi à travers les formations, la recherche, l'international, l'accueil et la communication. Elle constitue donc la focale ou le point de référence vers lequel bien des actions entreprises tendent.



1.1 Une politique d'innovation pédagogique ambitieuse

« L'innovation pédagogique met en œuvre un changement d'ambition en vue d'une plus grande efficacité et d'une meilleure efficience » (Tricot, 2017). En cohérence avec les objectifs prioritaires de l'INSPÉ, la politique d'innovation pédagogique de l'Institut vise à travailler en permanence l'adaptation aux évolutions. En ce sens, l'innovation pédagogique renvoie aux tâches réalisées par les enseignants dans leur organisation de l'espace, du temps, des relations.

Certaines de ces innovations paraissent microscopiques au regard des grands principes pédagogiques connus depuis des siècles ! Mais l'essentiel n'est-il pas que le groupe en formation soit un « atelier » visant à lutter contre l'ignorance (Vincent, 2021), où les étudiants essaient, réessaient, reprennent, plutôt qu'une salle de spectacle ?

Trois grands axes définissent la politique d'innovation pédagogique de l'INSPÉ :

Axe 1 : Mettre les actions de développement durable au centre des préoccupations et des pratiques professionnelles

Deux types de projets sont développés : des actions au sein de l'INSPÉ, menées au quotidien, et des actions à destination des formateurs. Pour ceux-ci, l'enjeu est d'intégrer les problématiques d'environnement durable dans les formations, en vue d'une appropriation par les étudiants de thèmes d'éducation transversaux et de grands sujets sociétaux.

Axe 2 : Renforcer l'individualisation des formations et l'inclusion

Le développement de l'accessibilité universelle pour favoriser la réussite et répondre aux besoins de tous les apprenants, d'une part, et le déploiement de l'approche par compétences, d'autre part, constituent deux leviers majeurs pour individualiser la formation.

Pour ce faire, des temps de formation de formateurs ont été programmés et un projet

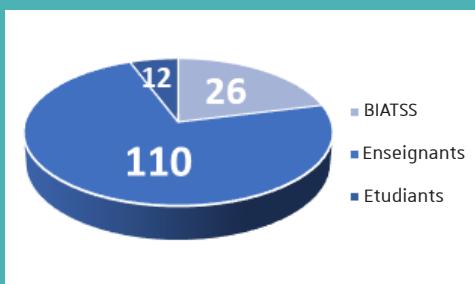
ambitieux autour de l'accessibilité universelle est initié par une formatrice en direction des équipes pédagogiques.

Axe 3 : Poursuivre l'intégration du numérique et de l'audiovisuel dans les pratiques pédagogiques, grâce à la Fabrique de l'INSPÉ

La Fabrique continue son activité de « facilitateur de travail » pour les personnels et les étudiants.

A travers l'accompagnement des acteurs de l'INSPÉ dans leurs projets pédagogiques, le développement de leurs compétences et la production de ressources pédagogiques, La Fabrique contribue pleinement à favoriser les transitions écologiques et numériques, enjeu majeur à relever par notre institut. Enfin, une nouvelle offre de formation de formateurs proposée en 2022/2023 a été élaborée sur la base du bilan d'une enquête sur les besoins des formateurs, menée en juillet 2022.

La Fabrique en quelques chiffres



Demandes d'assistance

| Public | Nombre de demandes |
|----------------------|---------------------------|
| BIATSS | 26 |
| Enseignants | 110 |
| Etudiants | 12 |
| Total général | 148 |

Ateliers de formation des formateurs

7 ateliers proposés par l'INSPÉ et animés soit par les membres de La Fabrique, soit par des formateurs, ont eu lieu.

Il y a eu 2 sessions de « *Moodle – compétences DIU* ». Ces formations viennent en complément de l'offre de l'IDIP (Institut pour le développement de l'innovation pédagogique – Unistra) dont bénéficient également par ailleurs les enseignants et enseignants-chercheurs de l'INSPÉ.

| Ateliers | Nb de participants |
|--|---------------------------|
| <i>Moodle</i> compétences pour les DIU | 30 |
| L'Approche par Compétences | 23 |
| <i>Ernest</i> – Nouvel intranet | 23 |
| Accompagnement du mémoire et méthodologie de recherche | 11 |
| <i>Canva</i> | 7 |
| <i>Moodle</i> initiation | 7 |
| Les outils d'écriture collaborative | 4 |

De plus, plusieurs actions de formation collectives et individuelles ont été financées (séminaires à l'INSPÉ et à l'IFÉ de Lyon, déplacements aux oraux de concours, ...) et deux projets pédagogiques ont été suivis sur l'année universitaire 2021–2022 (Projet *Pods* de réalisation de 8 vidéos en anglais, projet de communication scientifique – 4 épisodes réalisés par des étudiants).

La démarche qualité développée par la composante ne saurait se concrétiser sans l'aide des services de proximité, auxquels contribuent tout particulièrement le pôle d'assistance informatique et le service des bibliothèques universitaires sur les sites de Colmar et de Strasbourg.

Le pôle d'assistance informatique

Le parc informatique de l'INSPÉ est composé de 428 ordinateurs fixes, 230 portables, 117 tablettes et 65 imprimantes.

En 2022, l'équipe du pôle d'assistance informatique a traité 748 demandes d'assistance dont une cinquantaine de webconférences en salle de cours et 142 incidents (pannes, coupures réseau, etc.). Les opérations d'assistance sont particulièrement variées et vont de la configuration des nouveaux ordinateurs à la mise en œuvre technique des soutenances de thèses en mode hybride.

En parallèle, l'équipe a mené à bien divers projets dont la modernisation des équipements de projection des salles, la standardisation de l'assistance en lien avec les collègues du campus rue Lefèvre et le passage des 160 lignes de téléphones de bureaux au nouveau système de téléphonie web (*Wazo*).

Les bibliothèques éducation et enseignement

Intégrées au Service Commun de la Documentation de l'université de Strasbourg en 2009, les bibliothèques éducation et enseignement (BEE) des sites de Strasbourg et de Colmar montrent une réelle attractivité pour le public qu'elles desservent. La bibliothèque de Strasbourg s'adresse à l'ensemble de la communauté INSPÉ : étudiants en Sciences de l'éducation de niveau Licence et Master et étudiants des parcours MEEF des 1^{er} et 2nd degrés, CPE, EMES et EIPS. Les deux BEE sont également ouvertes aux titulaires de l'Académie et aux ATSEM. Cette année, les bibliothèques ont renforcé leur fonds sur l'inclusion scolaire dont la thématique a été intégrée aux enseignements des masters.

Le budget 2022 pour les deux BEE est de 44 200 euros dont une dotation de 10 000 euros de l'INSPÉ. La dotation a permis l'abonnement au bouquet Sciences de l'éducation de l'offre *Numérique Premium*, l'achat d'ebooks sur la plateforme *Wiley* et l'*Harmathèque* ainsi que des ouvrages de littérature de jeunesse. De plus, les suggestions d'achat des enseignants sont toujours prises en compte. Les collections, de type universitaires et professionnelles, regroupent 70 000 monographies au total et sont centrées sur la pédagogie et la didactique de toutes les disciplines. Le nombre d'emprunts et les taux de rotation attestent de l'attractivité des ressources.

Le dynamisme et les compétences de l'équipe s'apprécient également à travers les formations : quatre des cinq bibliothécaires-formatrices ont passé le label formateur (niveau 1) et une bibliothécaire formatrice a obtenu le label formateur 2. Depuis la rentrée 2022 les bibliothécaires ont animé 3 séances de 2 h à la recherche documentaire pour les étudiants de licence 1, des séances d'écriture d'un article *wikipédia* pour les étudiants de Master des sciences de l'éducation, ainsi qu'une partie de la formation des étudiants de masters à la recherche documentaire dans le cadre de la rédaction du mémoire.

1.2 L'évolution des formations

La rentrée 2022 a vu l'achèvement de la mise en œuvre intégrale des Master MEEF rénovés en application de la réforme de la formation initiale des enseignants et CPE. Il s'agit désormais de consolider les maquettes et de les évaluer à l'interne en vue de les faire évoluer pour la prochaine offre de formation.

Deux types de formations nouvelles ont été mis en place pour les stagiaires lauréats des concours de la session 2022.

a) *Les diplômes inter-universitaires (DIU)*

La rentrée de septembre a été marquée par l'ouverture des diplômes inter-universitaires (DIU). Le DIU « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires » concerne les lauréats des concours de recrutement du professorat des écoles (CRPE) et du second degré (lauréats du CAPES/CAPEPS/CAPET/CAPLP) devenus fonctionnaires stagiaires et affectés à mi-temps dans une école ou un établissement scolaire.

La formation permet aux lauréats de ces concours non titulaires d'un master MEEF de développer, pendant leur année de stage de fonctionnaire stagiaire, les compétences professionnelles attendues en vue d'une titularisation en tant que professeur (comprendre le métier d'enseignant ; se situer comme acteur de la communauté éducative membre d'une institution au service de tous les élèves ; construire les savoirs disciplinaires et leur didactique ; concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements en situation et développer une analyse réflexive de sa pratique professionnelle...).

220 à 250 heures d'enseignement sont dispensées. Le diplôme est structuré autour de quatre unités d'enseignement (UE) :

- Appréhender la complexité du métier d'enseignant ou de CPE, se situer comme acteur de la communauté éducative membre d'une institution au service de tous les élèves.
- Construire les savoirs pédagogiques et didactiques dans le cadre des enseignements à dispenser (enseignants), construire une posture professionnelle en mobilisant des

connaissances académiques et institutionnelles (CPE)

- Concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements en situation et développer une analyse réflexive de sa pratique professionnelle (enseignants), accompagner les élèves en situation et développer une analyse réflexive de sa pratique professionnelle (CPE)
- Modules à choix - approfondissement

En tant qu'acteurs du service public d'éducation, ces personnels fonctionnaires stagiaires concourent en effet aux objectifs communs à tous les personnels et doivent pouvoir s'identifier comme agent public, se référer d'une part à la culture commune de leur profession, d'autre part à la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.

Cette formation pendant leur année de stage et leur expérience acquise en établissement scolaire contribuent à leur adaptation à leurs fonctions.

b) Les modules de formations à destination des fonctionnaires stagiaires à temps plein

Ces stagiaires, titulaires dans leur majorité d'un master MEEF ou bien ayant une expérience de professeur contractuel, disposent d'un crédit annuel obligatoire de 10 à 20 jours de formation adaptée à leurs besoins, mis en œuvre de manière conjointe et concertée, sous l'autorité du recteur, par les INSPÉ et par les écoles académiques de la formation continue (EAFC).

L'INSPÉ assure 4 à 5 jours de formation dans le cadre du continuum de formation en articulation avec les contenus dispensés durant le master et répartis selon une logique de modules à choix dédiés à des approches transversales et interdisciplinaires, aux « éduca-tions à » (développement durable, artistique et culturelle, média et information...) et à la certification PIX-édu. Un catalogue de l'offre de formation des différents modules sera édité chaque année.

1.3 Le processus d'individualisation de la formation : déploiement de l'approche par compétences (MEEF 1^{er} degré et 2nd degré)

Initiée au début de l'offre de formation 2018–2022, l'approche par compétences est un levier majeur de l'individualisation, de la personnalisation des parcours de formation, tant en master MEEF qu'en Sciences de l'éducation et de la formation. Déjà bien ancrée dans les pratiques du 2nd degré, notamment en M1, l'approche a continué à se déployer dans les formations portées par l'INSPÉ, notamment en M2, sous l'impulsion des responsables des parcours du 2nd degré.

Dans le 1^{er} degré également, cette approche est expérimentée pour la première fois avec les Diplômes Inter-Universitaires (DIU), depuis la rentrée de septembre.

Grâce à l'appui de la Fabrique, une première formation de formateurs a permis à tous les formateurs de s'initier à l'approche par compétences – ou de l'approfondir. D'autres formations sont prévues en 2023 afin de faire des bilans intermédiaires et finaux de cette mise en œuvre, participant en cela à l'amélioration de la formation.

1.4 Des ajustements de l'actuelle offre de formation à la préparation de la nouvelle offre de formation 2024-2028

a) La mention Sciences de l'éducation

Les formations de Sciences de l'éducation ont mis l'accent toute l'année sur l'accompagnement de l'étudiant dans la construction de ses projets d'orientation et de professionnalisation, notamment en permettant des temps d'échanges entre les étudiants de licence et les responsables de parcours de Master et en augmentant le temps de stage des étudiants de 2^{ème} année de Licence (passant de deux fois deux jours à deux fois une semaine dans deux structures différentes) au cours du printemps 2022. Cet automne, toutes les formations de Master et de Licence ont été auditionnées en octobre 2022 par

le HCERES suite aux bilans des formations ; le retour de cette évaluation nationale est attendu pour le début de l'année 2023.

Le travail prioritaire consiste désormais à élaborer la prochaine offre de formation pour la licence, le master et les licences professionnelles.

b) Les mentions MEEF

Les mentions MEEF se trouvent dans une situation particulière. De nouvelles maquettes ont été conçues et sont entrées en vigueur en septembre 2021. Conséquemment, le HCERES n'évalue pas cette année les masters MEEF des établissements de la vague C compte tenu de la mise en place récente de la réforme.

Néanmoins, la composante conserve l'idée de proposer aux instances de l'Unistra les adaptations de l'offre de formation et des maquettes MEEF qui paraissent utiles.

1.5 Le développement de la recherche

La direction adjointe à la vie scientifique et à la recherche de l'INSPÉ vise à dynamiser et à valoriser l'activité de recherche des formateurs-chercheurs de l'INSPÉ. Elle s'organise autour du service d'appui et de la commission de la vie scientifique, en charge de la gestion et du développement de la vie scientifique de l'Institut, du laboratoire LISEC (Laboratoire Interuniversitaire en Sciences de l'Éducation et de la Communication, UR 2310), ainsi que du Groupement d'Intérêt Scientifique Éducation et Formation (GIS).

Le soutien aux activités scientifiques et de recherche se décline tous les ans principalement en :

- Veille : informations sur colloques, programmes de recherche, appel à publications ;
- Soutien financier : pour les inscriptions et les déplacements à colloques ou séminaires, ainsi que l'aide à la publication ou à l'organisation de manifestations scientifiques ;

- Soutien administratif et logistique : aide au montage de projets de recherche, de manifestations scientifiques ou de la venue des conférenciers invités.

La Commission de la vie scientifique et de la recherche est chargée de préciser les priorités de la vie scientifique et de définir les critères utilisés pour la répartition des crédits alloués (15 000 euros par an). Elle organise des événements en propre comme le cycle de conférences « les jeudis de la recherche » et « la journée recherche » au mois de juin.

Les chiffres 2021-2022

- **14 formateurs-chercheurs** ont bénéficié de subventionnements (hors achats de livres)
- **60% du budget** concerne les déplacements à colloques pour environ **10 500 euros** (dont 60% pour les déplacements à l'étranger)
- **2 500 euros** ont été consacrés à l'achat d'ouvrages et logiciels
- **1 200 euros** ont été consacrés au soutien à la publication

Les événements scientifiques

Parmi les événements scientifiques de 2021-2022 organisés à l'INSPÉ et soutenus du point de vue organisationnel ou financier, notons les journées d'étude « Actualité d'Andrée Tabouret Keller », le 7^e symposium d'Étude sur le Travail Mathématique, ou encore le 7^e colloque du Groupe pour l'évaluation des pratiques professionnelles.

Le Groupement d'Intérêt scientifique (GIS) « Éducation et Formation du Grand Est »

Le service de la vie scientifique et le service financier viennent en soutien aux activités du GIS « Éducation et Formation du Grand Est ». L'INSPÉ contribue également à l'activité du GIS avec une subvention annuelle de 5000 € à laquelle s'ajoutent des heures dites du « référentiel enseignant » pour les PRAG/PRCE qui participent à des projets de recherche. Sous sa forme élargie – le GIS est étendu au Grand Est avec 24 unités de recherche et instituts – le GIS a lancé un nouvel appel à projets. Quatre nouveaux projets ont été soutenus à partir de 2022, dont 3 impliquent des formateurs de l'INSPÉ.

Le cycle de conférences

Le cycle de conférences « les jeudis de la recherche », initié en 2020-2021 met en avant les recherches menées par des collègues de l'INSPÉ ou de l'Unistra, celles de collègues reconnus au plan national et international, et propose des séminaires de type « atelier ». Ces rendez-vous réunissent jusqu'à une quarantaine de personnes.

Conférences

- **Fluence et compréhension en lecture : enjeux pour l'enseignement** | Maryse Bianco, MCF-HDR, Université de Grenoble, LaRAC EA 602
- **Étude de la transition secondaire-supérieur en mathématiques : le cas des probabilités en filière de biologie** | Camille Doukhan, MCF, INSPÉ
- **Éduquer à la laïcité dans une France divisée** | Bruno Michon, PAST, INSPÉ, Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles UMR 7309

Séminaire méthodologique

- **L'Éthique de la recherche en sciences humaines et sociales** | Éric Flavier, PU, INSPÉ, LISEC UR 2310

1.6 Le dynamisme de l'international

Le développement de l'internationalisation des formations avait été freiné par la crise sanitaire. Les mobilités étudiantes sont revenues au premier plan des préoccupations de l'INSPÉ.

En 2022, l'INSPÉ a accueilli pour la première fois des étudiants européens grâce à l'association *Comenius* pour une semaine internationale intitulée "Teaching in an International Environment". Les étudiants ont pu bénéficier des cours en anglais dans les locaux de l'INSPÉ, d'échanges avec les étudiants français ainsi que d'une visite de l'école européenne et des lieux incontournables de Strasbourg.

Par ailleurs, un séminaire de mobilité internationale a été conçu et mis en place pour l'ensemble des étudiants en première année de licence de Sciences de l'éducation, afin de présenter les mobilités *Erasmus* et les semaines internationales possibles. Les étudiants ont apprécié les ateliers ludiques et les jeux réalisés dans le but de découvrir différents aspects de la mobilité (destinations envisageables, démarches administratives, bourses, etc.), tout comme l'intervention de deux étudiantes qui ont répondu à toutes les questions qu'on se pose avant de s'engager. A l'issue du séminaire, les étudiants se sont déclarés très intéressés par une mobilité *Erasmus*, notamment dans l'optique d'améliorer leur niveau de langue et de découvrir un autre pays.

2023 permettra de poursuivre le développement de la semaine internationale en augmentant le nombre d'étudiants accueillis et en proposant une offre en hybride, grâce à l'expertise de la Fabrique. En 2023, le thème de la semaine internationale sera "Linguistically & Culturally Aware Teaching" (30 mai au 2 juin). Le développement des mobilités pour les personnels BIATSS se poursuivra également, quelques personnels administratifs souhaitant profiter de cette opportunité.

1.7 La qualité de l'accueil

Fort de l'obtention du label *Marianne* certifié par l'AFNOR, l'INSPÉ continue sur sa lancée dans sa démarche d'amélioration continue de l'accueil de ses étudiants. Ainsi, après celui du Campus Meinau, c'est l'accueil sur le site de Colmar qui est entré dans le périmètre de la qualité. Un comité de pilotage dédié a été créé à la rentrée 2021. Les procédures composées dans le cadre de la labellisation du campus de la Meinau ont pu être facilement déployées grâce à la motivation des collègues du site colmarien. Il a été nécessaire de reprendre complètement toute la signalétique du site aussi bien intérieure qu'extérieure. Par la suite, un audit interne sera organisé afin de vérifier la bonne mise en œuvre des engagements qualité de l'accueil sur le site.

En termes d'outils de communication, la softphonie *Wazo* a pris le relais d'Alcatel. Le système permet aux collègues en télétravail de rester joignables dans la mesure où le téléphone est installé sur l'ordinateur. Le déploiement de *Wazo* à l'INSPÉ s'est achevé par la bascule des standards d'accueil des sites. Les procédures téléphoniques ont dû être revisitées et mises à jour, notamment pour gérer les situations de fermeture des bâtiments durant lesquelles les ordinateurs, station d'accueil des appels téléphoniques, sont inaccessibles.

L'« expérience usager » a nourri l'amélioration de l'orientation sur le campus de la Meinau, au travers du « parcours usager » qui a été organisé conjointement par l'INSPÉ et la Bibliothèque Éducation et Enseignement de Strasbourg. Il s'agissait d'interroger des usagers sur la qualité de la signalétique d'orientation à l'aide d'une grille d'évaluation. A l'issue de ces expériences, des actions ont pu être immédiatement mises en œuvre comme l'amélioration des plans d'accès et des affichages, l'intégration de QR-Codes pour en faciliter les consultations physique et électronique. D'autres actions proposées participeront à la réflexion pour la signalétique de l'extension du campus de la Meinau pour sa mise en service à la rentrée 2024.

Un « parcours usager » est aussi envisagé pour améliorer l'ergonomie du site internet de l'INSPÉ.

On est bien dans l'esprit de la démarche *Service Public +* (SP+) qui vise notamment à s'appuyer sur l'expérience de l'usager pour s'améliorer... en continu !

1.8 Une communication efficace

La qualité visée en permanence par l'INSPÉ passe aussi par la visibilité, la diffusion et la valorisation des actions menées par notre Institut. Le plan de communication a été restructuré à la rentrée 2022 en vue d'une plus grande efficacité.

Précisément, l'INSPÉ ambitionne d'améliorer la visibilité de ses actions, notamment en vue de renforcer l'attractivité des formations. Chaque objectif se traduit par des actions à mettre en œuvre, un échéancier et des moyens. Ainsi, au-delà d'une campagne de presse, un webinaire « métiers » a été organisé avec le soutien d'Espace Avenir (service d'orientation de l'Unistra) et des « vidéos métiers » sont en cours de réalisation en master Sciences de l'Éducation et de la Formation (SEF), à destination des étudiants de licence SEF et des lycéens. La démarche participative est ici également développée. Un bilan en fin d'année universitaire permettra d'apprécier les améliorations apportées par cette nouvelle structuration et les actions menées.

Au-delà, deux autres grands chantiers ont été au cœur de la communication à l'INSPÉ en 2022 : la mise en place du nouvel intranet *Ernest* et la signalétique sur les sites de Colmar et de Strasbourg.

Ernest avait besoin d'un toilettage ! Depuis la mise en place de cet outil à l'Université en 2019, l'INSPÉ proposait plusieurs espaces collaboratifs : l'accès, l'articulation et les contenus de ces espaces avaient besoin d'être repensés. Une équipe « projet *Ernest* » a été constituée et a procédé à cette refonte en plusieurs étapes : un sondage auprès des

publics pour recueillir les besoins, un état des lieux du contenu existant et une production de nouveaux contenus, la création d'une mascotte, la mise en place de l'intranet avec une organisation par rubriques et vignettes, dont le contenu est ventilé selon le public auquel il est destiné : les étudiants, les enseignants, les personnels BIATSS. Le nouvel *Ernest* est opérationnel depuis novembre 2022 et facilite grandement l'accès aux informations des personnels !



Partie 2

Des partenaires pour compagnons de route

L'identité de l'INSPÉ ne saurait se comprendre sans les échanges et les collaborations avec ses différents partenaires, aussi bien au sein de l'Éducation nationale qu'hors de celle-ci. Ainsi, les partenaires ne sont pas simplement un « moyen » d'atteindre les objectifs et de renforcer la qualité des formations, mais sont au cœur même du façonnage de l'identité de la composante et de sa stratégie. En ce sens, l'INSPÉ n'est pas seulement une composante de l'Université de Strasbourg mais – de fait – un projet du site universitaire alsacien : les liens avec l'Université de Haute-Alsace autant dans le domaine de la formation des enseignants et des personnels d'éducation que dans celui des sciences de l'éducation et de la formation, les relations fortes avec l'académie de Strasbourg en témoignent. Par ailleurs, de nombreux autres partenaires cheminent avec l'INSPÉ et rendent également possible l'accomplissement de ses missions.

2.1 Le partenariat avec l'Éducation nationale

En 2021-2022, le partenariat au long cours avec l'Éducation nationale, pour le premier comme pour le second degré, s'est bien sûr traduit par la mise en œuvre de la formation initiale au bénéfice des stagiaires issus des concours rénovés (voir pages 13-14) et l'accompagnement des différentes catégories d'étudiants en stage en établissement scolaire. De façon plus inédite, le partenariat s'est trouvé renouvelé et renforcé avec la création de l'**École académique de la formation continue** (EAFC), occasion pour l'INSPÉ de réaffirmer la part que l'institut peut apporter à ce secteur. Les sept orientations qui suivent, approuvées par le conseil de composante, vont permettre de développer les contributions de l'INSPÉ au partenariat en formation continue :

1. Construire ensemble des parcours de formation continue (FC), qui pourraient **conduire à la diplomation** (master, diplômes d'université), sous forme notamment de modules successifs conduisant au diplôme.
2. De façon plus générale, développer une FC qui **s'appuie sur la recherche universitaire**.
3. Formation initiale (FI) et formation continue ayant en commun le même vivier de formateurs et formatrices issus du terrain scolaire, développer ensemble une **formation de formateurs solide dans des secteurs précis**, ainsi que nous tentons de le faire pour l'accompagnement académique des Plans Maths & Français par exemple. La formation de formateurs des tuteurs (compétences communes aux différents tuteurs FI-FC) est également à développer et à travailler dans le sens d'une valorisation de cette fonction elle aussi indispensable.
4. Poursuivre et développer **l'accompagnement par des chercheurs** soit de formations d'initiatives locales, soit de groupes académiques réalisant de la recherche-formation.
5. Évidemment, **travailler sur le continuum de formation FI-FC**, que la diversité des publics en formation et de leurs parcours professionnels demande.

6. L'INSPÉ peut également contribuer au **maillage territorial** que vise l'EAFC à travers ses sites de formation, mais pas seulement. Le projet de l'EAFC pourrait être l'occasion de reprendre une vieille idée, intéressante, qui n'a pas encore pu être réalisée, celle d'**« établissements formateurs »** (1^{er} ou 2nd degré), c'est-à-dire des établissements dont le projet avec l'EAFC serait d'accueillir et développer une offre territoriale de formation des enseignants et personnels d'éducation (stages, accompagnement professionnel, personnes ressources) s'adressant localement à la fois aux étudiants alternants, aux stagiaires de la FI, aux stagiaires de FC,... Ces établissements seraient des lieux où moyens et modalités de formation pourraient être concentrés de façon à créer des dynamiques nouvelles ou supplémentaires, de manière à renforcer la qualité des formations par la mise en synergie des compétences et des ressources humaines et par la proximité avec les terrains d'exercice du métier.

7. Enfin, l'INSPÉ se propose de **contribuer aux orientations** futures de l'EAFC.

2.2 Les partenariats avec les composantes disciplinaires de l'Unistra et avec l'Université de Haute-Alsace (UHA)

Autres « compagnons de route » au long cours et permanents de l'INSPÉ, les composantes partenaires des MEEF à l'Université de Strasbourg comme à l'UHA ont été sollicitées en 2022 pour entamer une réflexion concernant la nouvelle offre de formation, non seulement pour les masters MEEF mais aussi pour les formations de préprofessionnalisation aux MEEF en Licence. Dans ce cadre un partenariat nouveau a vu le jour avec la Faculté de Chimie de l'Unistra pour l'ouverture d'un Parcours préparatoire au professorat des écoles en Licence (PPPE). Par ailleurs, la collaboration avec l'UHA a été renouvelée au moment du bilan des formations co-acréditées en Sciences de l'éducation (licences et master) et des perspectives pour la future offre.

2.3 Les partenariats hors Éducation nationale et l'ouverture sur le milieu professionnel

L'année 2022 s'est caractérisée par la relance de la commission « insertion professionnelle », au cœur même des partenariats hors Éducation nationale. La commission a pu faire le point sur la manière progressive dont l'information sur les métiers autres que ceux de l'enseignement est introduite au cours de la Licence Sciences de l'éducation et de la formation (SEF), l'enjeu étant double :

- Faire en sorte que les étudiants qui intègrent le Master MEEF 1^{er} degré se présentent au concours ;
- Alimenter le flux des étudiants vers le Master SEF, dont certains parcours ne trouvent pas leur public, malgré une insertion professionnelle avérée.

Il est ressorti de ces premiers travaux que l'information sur les milieux socio-professionnels est progressive et satisfaisante et que le projet professionnel des étudiants de la Licence SEF reste majoritairement de devenir Professeur des écoles et dans une moindre mesure Conseiller Principal d'Éducation.

S'il ne faut pas réduire l'information sur les métiers à la nécessité de rééquilibrer les flux d'étudiants entre les différents parcours de la Licence, la commission s'est donnée pour tâche de faire en sorte que les étudiants de L1, L2 et L3 soient mieux informés des conférences métiers qui sont organisées en M1 master SEF pour davantage connaître les opportunités qui s'offrent à eux dans les métiers de l'ingénierie de la formation, de l'ingénierie pédagogique et de l'ingénierie numérique.

Les partenaires institutionnels et de stage

- AXA
- Canopé
- Casden
- CME
- GMF
- MAGE
- MAIF
- MGEN
- Autonome de solidarité
- Correspondant départemental du GCU



La Casden soutient les étudiants | Remise d'ordinateurs au GAFE, amicale des étudiants, pour prêt aux étudiants
Crédit photo : INSPÉ, Myriam Lakraa

2.4 Les partenariats financiers

En 2022, la composante a cherché à consolider les ressources financières, en stabilisant les ressources propres à la composante. Un point de vigilance reste le subventionnement accordé chaque année par la Collectivité Européenne d'Alsace (ex-Conseil départemental) qui représente 25% du budget annuel (242 000 €) : cette contribution au fonctionnement de l'institut et particulièrement au développement des formations bilingues reste essentielle et marque l'attachement de la collectivité territoriale à la formation des enseignants en particulier.

2.5 La constellation des partenaires de l'INSPÉ

Universi

Réseau INSPÉ

Universi

Les autres INSPÉ

U

Rectorat

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale du Bas-Rhin

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale du Haut-Rhin

Ville de Sélestat

Ville de Colmar

Collectivité européenne
d'Alsace (CeA)

Région Grand Est

Institut de développement et
d'innovation pédagogiques (IDIP)

Pupilles de l'Enseignement
(PEP Alsace)

Maison pour la science
en Alsace (MSA)

Haute école des arts du Rhin
(HEAR) - Strasbourg

Ass
et
(Ar

AMASCO

École Supérieure Européenne de
l'Intervention Sociale (ESEIS)

Ligue de l'Enseignement
du Bas-Rhin

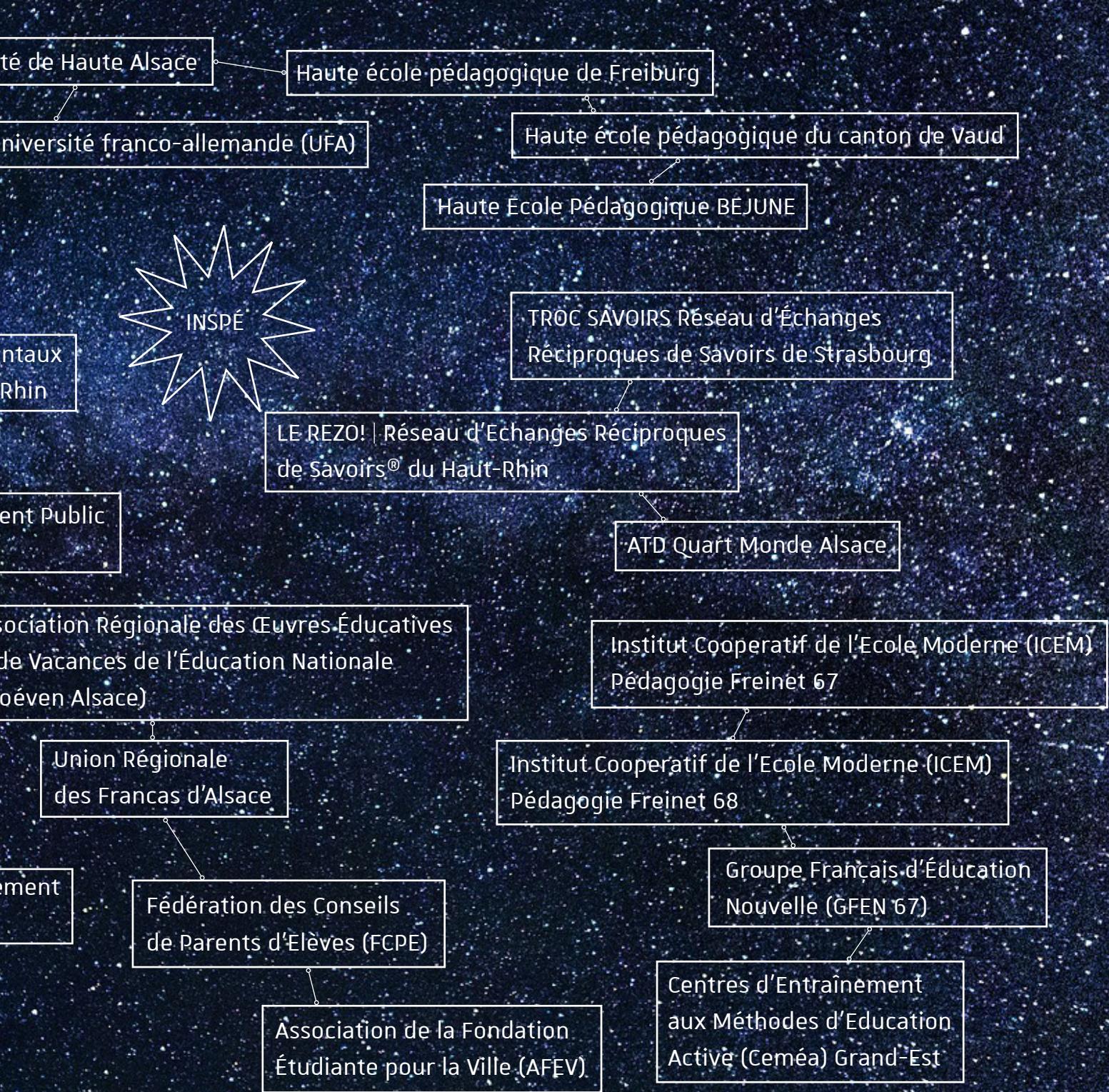
Foyer Notre Dame

Théâtre national de
Strasbourg (TNS)

Office Central de la Coopération à
l'Ecole (OCCE) du Bas-Rhin

Ligue de l'Enseignement
du Haut-Rhin

Office Central de la Coopération à
l'Ecole (OCCE) du Haut-Rhin



2.6 Le partenariat avec le GAFE : l'engagement étudiant



Le *GAFE* (Groupe des amicalistes de la formation et de l'éducation) est l'association des étudiants des sites strasbourgeois. Crée en 2019 et composé au départ essentiellement des étudiants des cursus Sciences de l'éducation, le *GAFE* a rapidement pu améliorer sa visibilité en associant les étudiants des différentes formations présentes.

Les membres élus ont proposé plusieurs actions pour permettre de fédérer et renforcer la convivialité (ateliers et conférences autour du développement durable, soirées thématiques, ...).

L'association a également su porter, avec un certain nombre de partenaires, des évènements et manifestations favorisant l'investissement et l'engagement des étudiants : dons du sang avec l'EFS, dons téléthon avec l'amicale des personnels...

Ses actions ont également visé l'aide et le soutien aux étudiants. Par exemple, le camion de l'Agora'truck avec l'Afges a régulièrement proposé, sur le campus de la Meinau, des produits alimentaires et de première nécessité à des coûts intéressants ; la crise sanitaire encore récente a en effet montré que nombre d'étudiants rencontraient des difficultés, y compris à se nourrir correctement. De plus, la CASDEN, partenaire historique de l'INSPÉ, a subventionné des actions pour accompagner ces étudiants, en faisant don à l'association d'ordinateurs portables pouvant être mis à disposition ; un apport apprécié et complémentaire aux solutions proposées par l'Institut !

Le *GAFE* est un partenaire important pour l'INSPÉ ; un dialogue constructif et régulier a été mis en place. Un espace (bureau et salle) a été aménagé en lien avec les gestionnaires du site. Ses membres seront sollicités pour amener des idées quant à l'aménagement des locaux de la deuxième tranche (dont un espace de vie étudiante) et aux équipements à prévoir. Un nouveau bureau a été élu en octobre 2022 qui assure la continuité des activités.

Partie 3

Les environnements de travail comme lieux du voyage

L'une des conditions de réussite du « voyage » professionnel à l'INSPÉ reste le mieux-être à développer dans les différents lieux de la composante.

A ce titre, le premier des espaces de travail à prendre en compte est celui de l'environnement pris dans sa globalité. Vient ensuite, dans ce cadre, l'adaptation nécessaire du patrimoine aux besoins contemporains de la formation et de la recherche.

Et ce mieux-être matériel vient compléter la prise en compte de l'humain.

3.1 Des actions pour préserver l'environnement menées au quotidien

Dans un contexte environnemental alarmant, les problématiques de développement durable ont été remises au centre des préoccupations de l'université. L'INSPÉ s'est pleinement saisi de ces enjeux. Outre une participation active à la mise en place du plan de sobriété énergétique piloté par la gouvernance de l'université, la composante accompagne de nouvelles pratiques pédagogiques visant à intégrer les problématiques de développement durable dans les enseignements. Elle propose également des actions spécifiques en vue de pratiques plus respectueuses de l'environnement, notamment :



- La campagne « L'éco-geste de la semaine » qui a été poursuivie en 2022. La diffusion est renforcée et se fait notamment sur les réseaux sociaux de l'INSPÉ et dans l'intranet *Ernest*.
- Une journée « développement durable » est prévue au printemps 2023 (ateliers, conférences, formation à la fresque du climat, ...).
- Le renouvellement des ampoules existantes par des LED se poursuit sur le campus de la Meinau.

Par ailleurs, l'INSPÉ a nommé un chargé de mission environnement et « Développement durable » dont la mission consiste à développer la thématique dans les formations et auprès des formateurs.

3.2 Une nouvelle construction en cours sur le campus de la Meinau, respectueuse de l'environnement

Après une phase de désamiantage et de démolition fin 2021, les travaux d'extension du site de la Meinau ont repris à la fin de l'été avec un peu de retard par rapport au calendrier initial. En parallèle, les travaux de construction du groupe scolaire ont débuté un peu plus tôt, au printemps 2022.

Le 27 septembre 2022, les personnels de l'INSPÉ ont été conviés à une réunion d'information animée par des représentants de l'Université de Strasbourg, de la Région, de la SERS (maîtrise d'œuvre) et du cabinet d'architecture. Ils ont fait le point sur l'état d'avancement du chantier. Ils sont revenus sur le projet et les aménagements intérieurs et extérieurs, illustrés par une projection d'images de synthèse. Pour mémoire, on rappellera que le but de l'extension du campus de la Meinau est le regroupement en un site unique des trois actuelles implantations bâti mentaires strasbourgeoises (Meinau, Neuhof, campus historique), ce projet venant compléter celui – achevé – de la rénovation de l'aile Joffre du site de Colmar.

Le bois sera le matériau principal du projet à la Meinau et sera laissé apparent ainsi que tous les éléments techniques. Une partie des espaces boisés sera défrichée pour réaliser un parc naturel derrière le bâtiment. Un cabinet de paysagiste travaille en collaboration avec les architectes pour l'aménagement extérieur et la délimitation végétale entre les deux projets en construction.

À la demande des personnels, une visite de chantier pourra être mise en place quand l'avancement des travaux permettra la projection dans les nouveaux espaces.



Vue Intérieure | Projet 2^{ème} tranche

Crédit : Celnikier & Grabli Architectes



Chantier de la 2^{ème} tranche | Prémurs et structures béton

Décembre 2022 | Crédit photo : INSPÉ, Myriam Lakraa

Calendrier indicatif des travaux :

- Octobre 2022 : montage des grues, fondations, premiers murs du rez-de-chaussée
- Novembre 2022 à février 2023 : structure béton
- Mars-avril 2023 : construction bois
- Avril 2023 : hors d'eau
- 1er trimestre 2024 : livraison du bâtiment

L'année 2023 verra la préparation du cahier des charges pour les équipements à acquérir.

3.3 Une évolution du patrimoine soucieuse d'une gestion responsable de l'environnement et visant l'amélioration continue des environnements de travail

Sur le site de Colmar, l'année 2021-2022 a permis de continuer l'aménagement de salles d'enseignement et l'installation d'un abri pour les vélos des personnels afin de favoriser les mobilités douces. Un chantier pour la réhabilitation complète d'un des logements du site a débuté. Pour le début 2023 une restructuration des espaces verts en lien avec le projet Respire - Plantation Arbres Réseau Alumni est projetée ; des réflexions sur l'occupation du 2ème étage de l'« aile Joffre » sont également en cours.

Sur le site de Strasbourg, les deux dernières années ont permis des rénovations importantes concernant les sols et le changement de la domotique des salles d'enseignements. Le changement du système d'accès central des bâtiments a été un chantier important permettant une programmation directement sur les cartes campus des personnels.

Au 1er janvier 2023, la gestion du site de Sélestat ne sera plus assurée par l'INSPÉ : l'année 2022 aura permis d'accompagner ce transfert de gestion et de prendre en compte

les problématiques techniques et les personnels permettant à chaque entité présente sur le site de préserver ses prérogatives. Tout en respectant le conventionnement avec le rectorat pour l'accueil de la formation continue des enseignants et certains concours, ce changement permettra une proximité plus adaptée aux missions des composantes occupant les locaux. Le développement de l'IUT devrait demander des aménagements qui pourront contribuer à la réhabilitation du site.

3.4 L'attention portée aux personnels à travers la prévention des risques psycho-sociaux

Depuis 2019, une démarche autour de la prise en compte des risques psychosociaux (RPS) a été initiée en lien avec l'université (enquêtes, groupe de travail avec la psychologue du travail, plan d'actions soumis au conseil d'Institut pour répondre aux principaux risques décelés, organisation d'ateliers autour de ces thématiques).

Après une première enquête sur les RPS menée auprès des personnels et prenant en compte les effets de la situation sanitaire, des confinements et le développement du travail à distance, la perception des risques a été affinée. L'INSPÉ a ainsi été conduit à mettre en place un plan d'actions sur des axes sensibles et proposer des ateliers aux différents personnels : en 2021-2022, les actions mises en place ont porté spécifiquement sur le harcèlement et les violences au travail, l'adaptation des pratiques pédagogiques en distanciel, les échanges de pratiques pour les agents et les encadrants. Ce plan de prévention est évalué annuellement et les nécessaires évolutions prises en compte. Au-delà, les réflexions issues des différentes actions menées pourront être de nature à entraîner des modifications de pratiques ou d'organisation du travail.

3.5 La convivialité au cœur de l'activité de l'amicale des personnels



L'Amicale *Volubilis* a été créée en 1994. Elle a pour objet de favoriser la convivialité entre tous les personnels de l'INSPÉ, qu'ils soient administratifs ou enseignants, grâce à des ateliers et de nombreuses animations, notamment à but caritatif (par exemple dans le cadre du Téléthon, en faveur d'Emmaüs ou dans le cadre du mois du ruban rose – octobre 2022).

Si l'année 2021-2022, encore perturbée par la crise sanitaire, n'a pas permis d'organiser de sorties, les conditions actuelles plus sereines autorisent la reprise de ces activités importantes pour la rencontre des personnels en dehors du cadre professionnel. Ces actions concourent au bien-être des personnels et à la qualité du travail au sein de la composante !

Annexes

Effectifs étudiants - Rentrée 2022

Rappels
R2021

| | | |
|---|-------------|-------------|
| Licence Sciences de l'éducation | 313 | 313 |
| L1 | 94 | |
| L2 | 94 | |
| L3 | 125 | |
| Licence professionnelle | 28 | 29 |
| Métiers de la GRH | 9 | |
| Métiers de l'informatique | 19 | |
| Master Sciences de l'éducation | 96 | 91 |
| M1 | 40 | |
| M2 | 56 | |
| Master Information-Communication | 7 | 14 |
| M2 | 7 | |
| DU Sciences de l'éducation | 49 | 92 |
| | | |
| DIU | 124 | 138 |
| Master MEEF | 616 | 544 |
| M1 | 333 | 266 |
| M2 | 283 | 278 |
| Echanges internationaux | 13 | 10 |
| TOTAL GENERAL | 2010 | 2210 |

Etudiants diplômés - Inscrits à la rentrée 2021

| | |
|---|------------|
| Licence Sciences de l'éducation | 109 |
| Licence professionnelle | 20 |
| Master Sciences de l'éducation | 50 |
| Master Information-Communication | 14 |
| DU Sciences de l'éducation | 28 |

| | 1er degré | 2nd degré | Encadrement éducatif | Sous-totaux |
|---------------------------------------|------------------|------------------|-----------------------------|--------------------|
| DU Formation professionnaliste | 129 | 193 | 6 | 328 |
| Master MEEF | 275 | 217 | 35 | 527 |

| | |
|-------------------------------|-------------|
| TOTAL GENERAL DIPLOMÉS | 1076 |
|-------------------------------|-------------|

Réussites au concours - Etudiants M2 MEEF inscrits à la rentrée 2021^{*}

| | 1er degré | 2nd degré | Encadrement éducatif | Sous-totaux |
|----------------------------------|-----------|-----------|----------------------|--------------|
| M2 Inscrits à l'INSPÉ | 187 | 145 | 12 | 344 |
| M2 Présents au concours | 134 | 110 | 12 | 256 |
| M2 Admis au concours (LP) | 87 | 60 | 10 | 157 |
| % Admis % Inscrits | 46,5% | 41,4% | 83,3% | 45,6% |
| %Admis%Présents | 64,9% | 54,5% | 83,3% | 61,3% |

(*) Session 2022 : nouveaux concours

Taux d'insertion des diplômés SFE de 2019^{*}

| | Nombre de diplômés | Taux de réponse à l'enquête [*] | Taux d'insertion à 30 mois |
|---|--------------------|--|----------------------------|
| Licence professionnelle Développeur web des systèmes d'information et multimédia | 8 | 63% | 100% |
| Master Communication scientifique | 15 | 60% | 100% |
| Master Conception technologie - Conception pédagogique | 8 | 75% | 100% |
| Master Ingénierie de la formation et des compétences | 13 | 84,6% | 100% |
| Master Tuteurs et Formateurs d'Enseignants | 13 | 84,6% | 100% |

* Enquête effectuée au 01/12/2021 sur une durée de 4 mois



Première édition de l'Utopia
[Louvain], Thierry Martin, [1516]
Thomas More

Équipe de rédaction

Bertrand Bultingaire
Philippe Clermont
Philippe Zimmermann

Contributeurs

Nathalie Arnould
Barbara Bilger
Nathalie Bulach
Céline Clément
Martial Collin
Nadège Doignon-Camus
Chloé Heydt
Myriam Lakraa
Pascal Marquet
Eliane Radilofé
Virginie Renaud
Eric Tisserand
Anne Urban
Andrea Young

Conception graphique

Myriam Lakraa

Crédits photos

BNF

Celnikier & Grabli Architectes

Myriam Lakraa

Pixabay

Impression

Unistra | Imprimerie de la DALI